

Allocution de Monsieur le Représentant de l'ACCT

Voici un an, en octobre 1991, le Gouvernement béninois acceptait d'abriter, ici même à Cotonou, le séminaire de formation des terminologues à l'informatique. Le fait que, cette année encore, nous nous retrouvons en ce même lieu avec certains des participants de l'an dernier n'est pas seulement le signe d'un intérêt, mais aussi le signe d'un engagement. Au nom du Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, je remercie le Gouvernement béninois qui, sachant combien les enjeux sont énormes, a pris cet engagement.

Au cours de ce séminaire, vous avez longuement abordé le thème des rapports entre la terminologie et le développement et je crois qu'il n'y a pas aujourd'hui de discours qui se tienne où que ce soit sans que le mot *développement* n'intervienne. Les enjeux sont énormes, parce qu'il s'agit de traduire ici dans la réalité ce qui a toujours fait partie du discours francophone; parce qu'il s'agit de reconnaître que nous partageons une langue commune - le français - à côté de laquelle coexistent des langues parlées par des populations qui se reconnaissent faire partie de la communauté francophone et parce que, comme cette communauté est conviviale, ces langues méritent notre attention au même titre que le français.

Ce qui hier était un discours, le Rint et d'autres programmes le

traduisent dans les faits. Lors de la séance d'évaluation du séminaire, j'ai dit que l'Agence accorde un grand intérêt aux travaux du Rint. En effet, nous venons juste de clôturer à Paris la première conférence des ministres des Affaires étrangères francophones, qui est l'instance qui vient après le Sommet des chefs d'État. Le problème des langues que je viens d'évoquer y a été abordé, notamment dans les recommandations des commissions à la conférence générale. Il a été souligné que davantage d'efforts encore doivent être consentis pour assurer le développement commun du français et des langues nationales. Auparavant, le comité des programmes, qui est le cadre expert mis en place par nos chefs d'État, avait déjà recommandé aux instances actuelles que les observatoires des industries de la langue et le Rint servent vraiment de lieux de coopération entre le Nord et le Sud en matière de développement linguistique.

Vous comprendrez dès lors l'importance que nous accordons au Rint. Comme vous, nous souhaitons que ce qui est ressorti de vos discussions scientifiques puisse être traduit dans les faits. Ce que nous demandons aujourd'hui à la Francophonie, c'est de poser des actes concrets. Aussi, l'une des pistes que je propose au Rint est celle des offices des langues nationales. Ces offices ont été conçus par nos décideurs comme les lieux où se définirait toute politique linguistique nationale. Nous sommes en train de mettre ces

institutions en place, car nous les percevons comme les seuls endroits où l'Agence peut clairement et visiblement exprimer sa politique. Le Rint a un rôle déterminant à jouer auprès de ces offices: ceux-ci ont pour tâche de mettre en place une politique linguistique nationale et devront naturellement amener à un aménagement linguistique. Nos pays ont besoin de cet aménagement, tant pour le développement économique que pour le développement humain. Développement économique parce que les hommes ont besoin d'accéder à de nouvelles connaissances qui leur permettent de mieux être, développement humain parce que les hommes communiqueront davantage encore s'ils peuvent s'exprimer à propos de toutes les réalités nouvelles. La place du Rint est tout indiquée dans toute œuvre de cette nature.

Par ces mots, je souhaitais tout simplement montrer l'intérêt que l'Agence accorde au Rint et en même temps remercier le Gouvernement béninois pour son engagement envers cette politique qui privilégie notre langue commune et les langues nationales.

*N'Tolé Kazadi,
Responsable des programmes Industries
de la langue et Développement du
patrimoine linguistique,
Agence de coopération culturelle et
technique,
Paris.*